Les moulins à eau de Vassieux

(Texte complet et documents)

L'histoire des moulins

La première mention d'un moulin à eau sur Vassieux apparaît dans un texte de 1429 dans lequel les habitants de la paroisse demandent à leur seigneur Jean Gérard de Poitiers, évêque de Valence et de Die (1390 – 1448) l'autorisation de reconstruire le moulin détruit dix-huit ans auparavant. Didier de Varces, alors coseigneur de Vassieux, se joint à tous les habitants pour supplier l'évêque de Die de « vouloir permettre ou acenser de nouveau le moulin aud vacieu » celui dont ils se servent étant vacant depuis plus de dix-huit ans, au grand préjudice des habitants contraints d'aller moudre leur grain à plus d'une lieue. C'est aussi un préjudice pour l'évêque, qui perd la cense de quatre setiers annuel que le moulin lui sert. L'évêque acense de nouveau le moulin de Vacieu, à Etienne Félix, en réduisant la cense à deux setiers de seigle.

Les références que l'on trouve ensuite dans les actes mentionnent deux moulins dont la dépendance au prieuré de Vassieux est toujours affirmée.

Dans la deuxième moitié du XVIIème siècle, la famille Aguitton prend en charge les moulins, en tant que meuniers d'abord puis comme propriétaires. Pendant plus de cent quarante ans cette famille sera au cœur de l'histoire des moulins de Vassieux. En 1660, Charles Aguitton déclare qu'il a « deux pierres virants scitués vers la grande fontaine de laquelle on se sert pour faire torner lesdits moulins ». Il verse une pension de cinq florins et de cinquante livres de fromage à l'abbaye de Saint Antoine

En 1771, quand Jean Aguitton, à la fois propriétaire et meunier, décède à 33 ans, il ne laisse qu'une fille, Jeanne Marie, qui ne peut lui succéder, la fonction de meunier n'étant transmissible que de père en fils.

En 1774, un rapport sur l'état des moulins est établi à la demande de Joseph Emery.

En 1779, le même Joseph Emery fait reconnaissance sur les deux moulins dans un acte qui recense « deux moulins à eau situés audit terroir de Vacieux, une maison jardin et parcourt le tout joint ensemble ».

En 1804, Jeanne Marie Aguitton, toujours propriétaire, va vendre son bien à André Revol «...2 moulins à moudre le grain, des masures, des réservoirs, prise d'eau et maison contenant 45 ares, pour la somme de 5 900 frs...». Manifestement, les bâtiments sont en piteux état. Le cadastre napoléonien ne mentionne plus qu'un moulin et un sol de moulin au nom de Revol André en 1830.

En 1865, dans son rapport hydrologique, l'abbé Soulier évoque «une source considérable débitant 300 à 400 litres à la minute qui fait mouvoir par écluse le moulin à blé de Vassieux », qu'il qualifie « d'usine ».

En 1874, Ferdinand Allard acquiert à son tour le site puis vend la source à la commune en 1912.

En 1974, Jacques Roux, alors maire de Vassieux, écrit dans une revue qu'un moulin fournissait encore de la farine en 1914 en précisant que «les trois moulins à vent étant détruits à la fin du XIXème siècle c'est forcément du moulin à eau dont il est question ».

Le moulin cesse donc de tourner après la première guerre mondiale. Entre les deux guerres, le bâtiment est utilisé comme abattoir, ce sera sa dernière fonction. Il apparaît encore sur une photo aérienne de l'armée américaine de 1946, le toit détruit.

En 1964, la commune acquiert la parcelle où se situaient les deux moulins. Les travaux d'adduction d'eau effectués dans la foulée chambouleront le site qui sera recouvert par une végétation abondante. Le beau chemin reliant la fontaine au village, bordé de pierres levées, disparaîtra alors, envahi sous les herbes et les prunelliers.

Le fonctionnement des moulins

Le territoire de Vassieux ne disposant pas du moindre ruisseau, nos anciens ont dû faire preuve d'une belle imagination pour faire tourner des moulins à eau! L'installation qu'ils ont réalisée nous donne une belle leçon d'optimisation de la précieuse ressource.

L'eau de la source principale était captée et recueillie dans une « serve », vaste réservoir fermé par une vanne qui permettait d'en réguler le débit. Elle s'écoulait ensuite dans un « gourgourou », sorte de rigole en bois creusée dans un tronc d'arbre. Un système de trappe amovible permettait de faire tourner la roue du premier ou du deuxième moulin en fonction des besoins. Enfin, l'eau était recueillie dans une canalisation creusée dans le sol et allait arroser le jardin, puis les champs, situés en contrebas. Plus tard, un lavoir fut construit entre la source et la serve, permettant aux femmes du village de laver leur linge.

Malheureusement, ces moulins, malgré l'ingéniosité du système, ont toujours souffert du manque d'eau. La sécheresse en été et le gel en hiver empêchaient les meules de tourner d'un bout à l'autre de l'année. A cause de cette incapacité, les moulins ne pouvaient plus être considérés comme « banaux » car la banalité supposait une disponibilité constante des équipements. Ces conditions particulières à Vassieux ont entraîné la construction de nombreux moulins à vent un peu partout sur le plateau. Chacun était libre désormais de faire moudre son grain où bon lui semblait.

La redécouverte des moulins

A part quelques rares mentions dans les cartes du pays, le souvenir de ces moulins était complètement tombé dans l'oubli. Pourtant, les plus vieux habitants du village se souvenaient que le bâtiment qui abritait le grand moulin avait servi d'abattoir jusqu'à la 2ème guerre mondiale, que la serve était restée en eau jusqu'au remembrement et que les femmes avaient l'habitude de venir laver leur linge dans le lavoir de « la grande fontaine ». Bien sûr le site avait beaucoup changé à la suite les travaux d'adduction d'eau et l'on ne distinguait plus grand chose sous l'épaisse végétation qui avait envahi les lieux.

En 2016 l'association Vespa a commencé à dégager la serve et retrouver les vestiges du moulin. Les trois années suivantes ont été particulièrement constructives grâce à l'aide apportée par des étudiants de l'école des Mines de Saint-Etienne, avec lesquels nous avons pu réhabiliter l'ensemble du site : dégagement des fouilles, remise en état de la fontaine et du chemin d'accès depuis le village, création d'un jardin. Trois panneaux explicatifs ont ensuite été installés pour rendre le site plus lisible. Depuis les travaux de déblaiement de l'intérieur du bâtiment et la consolidation des murs sont toujours en cours.

Sources:

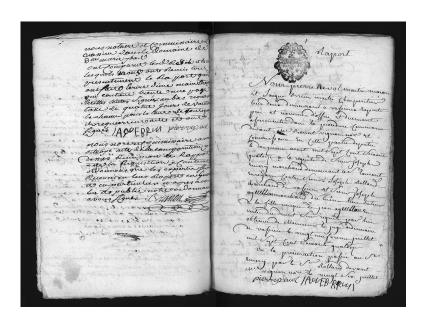
Archives Départementales de la Drôme Louis Fillet « Essai historique sur le Vercors » Alain Belmont « Les moulins à vent de Vassieux en Vercors – Rapport de fouilles »

Quelques documents



Le moulin à eau sur le cadastre napoléonien de 1830

L'acte de recensement de 1774



A gauche l'écriture du notaire, à droite celle du prête-nom qui a rempli le rapport, les deux artisans ne sachant écrire que leur nom.

L'acte de recensement, établi en 1774, nous permet d'avoir une vision très précise des tractations qui ont eu lieu à cette date ainsi que de l'état des moulins.

Le 29 juillet 1774, le sieur Joseph Emery dépose une requête auprès du juge de Vassieux contre le sieur Joseph Rolland, qui a la charge des moulins, et le sieur Joseph Aguitton, oncle et tuteur de Jeanne Marie Aguitton, fille du propriétaire des moulins, Jean Aguitton, décédé en 1771.

Le 12 août 1774, le notaire royal de St Jean en Royans, Benoît Vignon, fait assigner les deux

accusés qui « ne daignent point paraître ».

Le 13 août 1774, le notaire nomme deux experts d'office, Pierre Revol, maître maçon, et Jean Jacques Brun, maître charpentier, pour dresser « un rapport sur l'état des moulins et bâtiments dépendants de l'hoirie (l'héritage) de Jean Aguitton ». Outre la description des bâtiments, le rapport établit également un devis des travaux à prévoir pour transformer les moulins existants, qui tournent avec des petites roues, en moulins à grandes roues. Il fait également l'inventaire des travaux effectués par Joseph Rolland.

Le 10 septembre 1774, l'acte de recensement est octroyé par le notaire pour servir et valoir ce que de droit.

1/ Petit moulin:

« Le batiment dans lequel est le moulin qu'on appelle le petit moulin au couchant est séparé des autres batiments douze pieds de largeur et seize pieds de longueur en dehors ». En ce mois d'août 1774, le petit moulin ne semble pas trop en mauvais état, des travaux importants ont été effectués. S'il tourne, c'est avec une petite roue. Mais l'absence de fondations solides va précipiter la ruine de ce petit moulin.

2/ Grand moulin:

« Le second moulin est placé dans les dits batiments du côté du couchant à la portée du vent. Il n'y a ni meule ni autre chose qui puisse servir au dit moulin tout est hors service ...». Il comprend une partie moulin (1/4 du bâtiment) et une partie habitation. L'intérieur du moulin est complètement désaffecté, il ne reste plus rien de récupérable à part les fers, et le reste du bâtiment est en piteux état.

Les devis pour transformer les deux moulins en moulins à grande roue sont rigoureusement identiques.